



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 175

4 Mai 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt. limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
doit être accompagnée d'un avis

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

COURSES A L'HIPPODROME DE VILLEURBANNE

PROGRAMME

DIMANCHE 5 MAI

(Voir nos Pronostics ci-dessous)

PRONOSTICS

PRONOSTICS

1^{RE} COURSE. — PRIX DES IRIS. — Trot monté ou attelé. — 900 fr. — Distance maxima : 3.300 m. ; minima : 3.000 m.

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	Sexe Robe et Age	Partant à	ORIGINES	COULEURS
Méo.	Atalante.	Jt. b. 3 a.	3.000	Darfeur et Antoinette.	C. bleue et or, T. or.
Burtin.	Urville.	H. r. 3 a.	3.000	Océan et Pomponette.	C. bleu, M. marron, T. rouge.
Savigny.	Otto.	Ent. b. 4 a.	3.050	Cash et Zella.	C. mauve, T. crevette.
Cottaz.	Nigra.	Jt. br. 5 a.	3.050	Emir et Sophie.	C. bleue, M. T. noires.
Dupic.	Labiche.	Agé.	3.050	Solège et Ninon.	C. vert, M. rose T. grenat.
Subrin.	Ténébreuse.	Jt. b. 4 a.	3.050	Nice et Epave.	C. T. rouge, M. bleues.
Bless.	Unique.	P. ch. al. 3 a.	3.050	Aramis et Affidavit.	C. cramoisie, M. T. jaunes.
Bless.	Briouze.	Ch. b. 6 ans.	3.275	Pontenay et Lowater.	C. cramoisie, M. T. jaunes.

2^{ME} COURSE. — PRIX DES PERVENCHES (Circonscription). — Attelé ou monté. — En parties liées, 2 épreuves sur 3. — 1.700 fr.

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	Sexe Robe et Age	Partant à	ORIGINES	COULEURS
Cottaz.	Saute-en-Barque.	Jt. b. 5 ans.	2.125	Aramis et Galba.	C. bleue M. T. noire.
A. Bérard.	Jupiter.	H. b. 5 ans.	—	Montrésor et Mignonne.	C. mi-blanc, mi-r. E. T. blanc.
M. de Valens.	Sansonnnet.	Ent. b. 5 a.	2.175	Epinal P. s. et Jouteuse.	C. T. noire E. M. bleue.
De Latuillier.	Nacelle.	Jt. b. 10 a.	—	Hardy et Dosier.	C. T. bleue chev. or.
Rivolin.	Yola.	Jt. b. 7 ans.	2.200	Cash et Cathleen Médium.	C. T. noire M. mauve.
Chateaufort.	Le Salève.	H. aub. 7 a.	2.225	Captain Cocktail et Tentative.	C. verte T. noire.
Thoné.	Randan.	Ch. b. m. 6 a.	2.250	Aramis et Hourti.	C. T. bleu ciel pois or.
Bouyard.	Thisah.	Jt. b. f. 7 a.	id.	Othello et Police.	C. T. noire E. verte.
De Bluze.	Ranville.	Ch. n. 6 a.	2.275	Harby et Niger.	C. rayée noire et mauve.
Courcelles.	Rémusat.	Ch. b. 5 a.	2.300	Harry Lump et Sarah.	C. T. noire pois or.

Les autres épreuves seront intercalées après les courses suivantes

3^{ME} COURSE. — PRIX DES LILAS. (Haies). Gentlemen et Jockeys. — 3.400 mètres environ

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	Sexe Robe et Age	POIDS	ORIGINES	COULEURS
Max Couzon.	Roi de la Lande.	ch. al. 4 a.	65	Young Plusus et Brava.	C. verte M. rose t. grenat.
Aupéle.	Juana.	Jt. b. 5 ans.	76	Chalet et Bérangère.	C. T. cerclée bleu ciel et or.
A. Bérard fils.	Boulaq.	ch. al. ag.	74	Grand Master et Balayuse.	C. mi-bl., mi-cer E. T. blanc.
id.	Somnolent.	ch. 4 ans.	65	Callistrate et Golder Dren.	—
A. Bless.	Papillon.	ch. b. g.	68	—	—

4^{ME} COURSE. — PRIX DES VIOLETTES. — Military (3^e Série). — Distance : 1.500 mètres

PROPRIÉTAIRES	RÉGIMENTS	CHEVAUX	Sexe Robe et Age	POIDS	ORIGINES	BRASSARDS
De Valence.	chef 2 ^e drag.	Agar, p. s.	Jt. b. ag.	81	P. s. Loeffler et la Mascotte.	Blanc.
Belusca.	chef 19 ^e drg.	Crillon, 1/2 s.	ch. b. ag.	75	Tarboch et Trombonne.	Jaune.
Chamelet.	m. del. 2 ^e dr.	Vanille, 1/2 s.	Jt. b., agée.	78	Espoir et Navette.	Rose-blanc.
Loiseau.	—	Belle-Lurette, 1/2 s.	Jt. al. 7 a.	72	Rivoli et Cravache.	Rose.
Doyon.	—	Bianca, 1/2 s.	Jt. b. 7 a.	72	L. Chesterfield et Marne tte.	Noir-jaune.
Pompon.	—	Templeur, p. s.	ch. b., 6 a.	80	Mourle et La Tarbaise.	Bleu-vert.
Renaud.	m. l. 10 ^e cuir.	La Navarraise, p. s.	—	—	Vert-rose.	Marron-Violet.
Bossan.	—	Minting-King, p. s.	—	—	Jaune-Violet.	—
Lafont.	—	Lionceau.	—	—	—	—

5^{ME} COURSE. — PRIX DES ROSES. — Military (2^e Série). — Distance : 2.000 mètres environ

PROPRIÉTAIRES	RÉGIMENTS	CHEVAUX	Sexe Robe et Age	POIDS	ORIGINES	BRASSARDS
D'Hennezel.	4 ^e dragons.	Gloriole, 1/2 s.	Jt. b. agée.	74	Inconnues.	Jaune-mauve.
Andrieu.	4 ^e dragons.	L'Agout.	Jt. b. 6 a.	82	Gulliver et Ariane.	Blanc-bleu.
Chais-Bryon.	4 ^e dragons.	Triplot.	ch. b., 6 a.	80	Mourle et Trieste.	Rouge-jaune.
Jolibois.	4 ^e dragons.	Minotier, p. s.	ch. b., 8 a.	80	Yellow et Minerve.	Blanc-jaune.
Quenau.	15 ^e chass.	Magda, p. s.	Jt. b.	77	Perdican et Matreda.	Rose.
F. Portier.	2 ^e dragons.	Sarro-Berry.	ch. al. 6 a.	80	Saxifrage et Syrienne.	Bleu.
De Pazzis.	14 ^e chass.	Rantzau, 1/2 s.	n. b. ag.	75	Marsyas et Gognette.	Noir.
Mousseuergue.	7 ^e cuirass.	Tyravley, p. s.	ch. b. 5 a.	80	Tyrant et Duchess.	Blanc-vert.
Perret.	2 ^e dragons.	Mother-Meldrum.	Jt. b. 5 a.	75	—	Jaune-vert.
G. du Tillet.	14 ^e chass.	Laitance.	Jt. b. 4 a.	79	—	Vert.
Mathusien.	—	Novateur, p. s.	Jt. b. 5 a.	80	Etoile et Nullité.	Mauve.

CONCOURS HIPPIQUE

Nous terminons aujourd'hui le compte rendu des quatre dernières journées du Concours Hippique, qui ont obtenu, comme les précédentes, leur succès habituel.

Toutes les épreuves ont été fort brillantes, entre autres la gymnastique pour officiers, dans laquelle deux obstacles nouveaux avaient été ajoutés : une rampe de tonneaux et une table recouverte d'une nappe, obstacles qui ont été franchis sans difficulté par tous les chevaux engagés. La pluie a bien fait quelque peu de siennes dimanche et surtout lundi, mais cela n'a pas empêché le public de venir en foule assister aux différents concours de cet intéressant tournoi.

Carrousel Militaire. — Dimanche après les sauts d'obstacles a eu lieu un carrousel comme il est trop rarement donné d'en voir dans notre ville. Fort bien goûté du public, il était conduit par le commandant Claret, du 2^e dragons, assisté des capitaines de Dampierre et Puybaudet. On a fort admiré les sauts par 4, 8 et 16.

La place nous étant mesurée aujourd'hui, nous ne terminerons pas ce compte rendu, fort aride parfois, sans féliciter M. Joannard, président, ainsi que les commissaires du Concours, des heureuses modifications et du succès obtenu par le quatrième Concours Hippique de Lyon.

Voici donc les résultats :

Chevaux de selle de 4 à 5 ans

PRIX DES CLASSES

1^{re} catégorie. — Taille : 1 m 57 et au-dessus. — 1^{er} prix (appel) Rosette, à M. Ducerf (M. Chevalier). — 1^{er} prix, Pégase, au marquis de Croix. — 2^e Solferino, à M. Chevalier (le propr.). — 3^e Coup de Soleil, au capitaine Lauras (M. Chevalier). — 4^e Timbal, à M. Guyot (M. Baccard). — 5^e Eclair, à M. Casati-Brochier (M. Chevalier). — 6^e Fleurette, à M. de Pavin de Lafarge (le propr.). — 7^e Tiercelet, à M. de Pavin de Lafarge (le propr.). — 8^e Piérole, à M. Biérix-Tanzi (M. Colin). — 9^e Trim, à M. Batailly (le propr.). — 10^e Salomon, à M. Corbet (M. Chevalier). — 11^e Bluff, à M. Gauthier (M. Chevalier). — 12^e Serpente, à M. Repoux (M. Fouchier). — 13^e Pascal, à M. Batailly (le propr.). — 14^e Cartouche, à M. Chabaud.

Flots de rubans. — Jouvence, à M. de Champigny (M. Batailly). — Fauvette, à M. Fretty (comte de Clerval). — Châta, au baron de Ponnat (M. Chevalier). — Bohème, à M. Baudot (M. Fouchier). — Vaillant, à M. de Pavin de Lafarge (le propr.). — Thermidor, à M. Riant (M. Colin). — Bella, au comte de Rubelles (comte de Clerval).

2^e catégorie. — Taille : 1 m 47 à 1 m 56. — 1^{er} prix, Gamine, à M. Mathieu (M. Chevalier). — Tyrolienne, à M. Mirault (M. Baccard). — 3^e Hardy, à M. Lamborot (M. Chevalier). — 4^e Sade, à MM. Thonier et vicomte de Champs (M. Colin). — 5^e Brésille, à M. de la Chesnais (M. Chevalier). — 6^e Bacchante, à M. de Pavin de Lafarge. — 7^e Vivienne, au marquis de Croix. — Guignol, à M. Chabaud. — 9^e Carlo, à M. Lapalus (M.

Chevalier. — 10^e (créé) Apollon, à M. Fretty (comte de Clerval).

Flots de rubans. — Magenta, à M. Chabaud. — Duval, à M. Casati-Brochier (M. Chevalier). — Sublime, à M. Prost (M. Chevalier). — Sans-Gêne, à M. de Valence (M. Baccard).

PRIX INTERNATIONAUX

Équipages et chevaux de maîtres, sans distinction d'âge, ni de provenance.

1^{re} CATÉGORIE. — Attelages à quatre chevaux.

— Un prix : 1^{er} prix, comte de Cibeins (Mail-Car).
2^e CATÉGORIE. — Chevaux de selle. — Prix : MM. A. Damour ; A. Perret (2 prix) ; Bérille ; Vignon ; Poidebard (2 prix) ; Michel (2 prix) ; Balay ; Hulot ; de Dampierre. — Prix créés : MM. Le Maître et Gauthier.

TROISIÈME DIVISION

Chevaux de trait, attelés à leur voiture de travail (camion, tapissière, charrette, haquet, etc.).

1^{re} CATÉGORIE. — Attelages à trois chevaux et plus. — 1^{re} division. — Chevaux de gros trait allant au pas. — 1^{er} prix, Compagnie internationale de déménagements. — 2^e prix, M. Grange. — 3^e prix, MM. Carret et fils. — 4^e prix, M. Sambel. — 5^e prix, M. Paradis. — 6^e prix, M. Perot. — 7^e prix, Compagnie internationale de déménagements. — 8^e prix, M. Fouilloux. — 9^e prix, au même.

2^e division. — Chevaux de trait léger allant au trot. — 3^e prix à l'écurie, 40 fr., 120 fr.

Hors concours, Service d'incendie de la ville de Lyon (pompe à vapeur). — 1^{er} prix ex-æquo, MM. Carret et fils et Delaquis. — Prime d'honneur : MM. Carret et fils.

2^e CATÉGORIE. — Attelages à deux chevaux — 1^{re} division. — Chevaux de gros trait. — Cinq prix. 1^{er} prix, MM. Dumont, Nouhen-Gentil. — 2^e, M. Pétaut. — 3^e, Compagnie internationale de déménagements. — 4^e, M. Robert. — 5^e, M. Paradis, 6^e, M. Fouilloux.

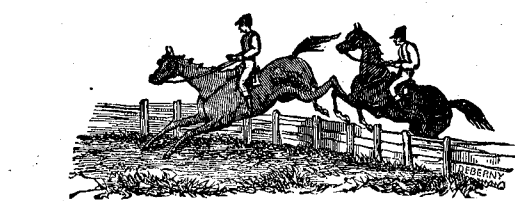
2^e division. — Chevaux de trait léger. — Prix : M. Gayetti fils.

3^e CATÉGORIE. — Attelages à un cheval. — 1^{re} division. — Chevaux de gros trait. — Six prix.

1^{er} prix, M. Sestier. — 2^e, M. Fouilloux. — 3^e, MM. Carret et fils. — 4^e, M. Favre (boucherie lyonnaise). — 5^e, MM. Martin frères. — 6^e, Chocolaterie de l'Union. — 7^e, Compagnie internationale de déménagements. — 8^e, M. Favre. — 9^e, M. Paradis. — 10^e, M. Sambel.

2^e division. — Chevaux de trait léger. — Six prix. 1^{er} prix, MM. Carret et fils. — 2^e, Chocolaterie de l'Union. — 3^e, la même. — 4^e, M. Gontard. — 5^e, M. Pailloux. — 6^e, MM. La Selve de Coligny et Cie. — Compagnie générale de boissons gazeuses.

A. ADRY Syndicat de Carrosserie Américaine
46 bis, r. du Chalet (Paro des Princes) BOULOGNE (Seine).
SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues.
Cravaches, Quêtres, Bottines et Harnais.
Roues caoutchouc et pneumatiques prêtes à monter.
Gare d'Auteuil à domicile, tramway spécial.



COURSES DE VILLEURBANNE

Cette seule réunion du mois de mai précédera très heureusement, à Villeurbanne, la grande semaine des Courses au galop, qui auront lieu à l'Hippodrome du Grand-Camp, comme les années précédentes, dans le courant de ce mois. Le programme de demain comporte deux courses au trot, l'une réunissant les trotteurs de la région et l'autre en parties liées avec 3 épreuves au moins, puis trois steeple-chases ou military avec de nombreux partants.

Cette réunion ainsi encadrée et venant immédiatement après les fêtes du Concours Hippique aura certainement un gros succès mondain, tout en présentant un réel attrait sportif. M. le Préfet du Rhône assistera à la réunion de cette société que le Conseil Général du Rhône encourageait tout récemment par une subvention.

Le programme, que nous donnons, fait prévoir des courses au trot captivantes, surtout en ce qui concerne le Prix des Pervenches qui sera disputé le même jour en parties liées, 2 épreuves sur 3.

Souhaitons que le beau temps vienne favoriser cette cinquième journée de courses et en donnant nos pronostics, espérons que les habitués de Villeurbanne et que les nombreux amateurs suivant régulièrement les courses au trot trouveront quelque chance dans leurs prévisions complétant les renseignements que nous fournissons.

APPRECIATIONS. — PRONOSTICS

PRIX DES IRIS. — Urville, Labiche et Atalante sont des inconnus. Otto a été jusqu'ici assez capricieux pour ne pas donner la mesure de sa valeur. Nigra résistante et Ténébreuse nous paraissent les mieux placées du lot pour tenir en échec. Briouze, toujours très régulier et qui pourrait bien regagner les 275 mètres de rendement qu'à son âge et ses courses précédentes lui imposent.

Gagnant : Nigra ; placés : Briouze et Ténébreuse.

PRIX DES PERVENCHES. — Rappelons que dans les prix en parties liées, il faut que le même cheval arrive deux fois premier pour le prix. Il peut avoir quatre épreuves qui seront en ce cas intercalées après chacune des courses inscrites au programme.

Le pari mutuel fonctionne pour chacune des épreuves, comme pour une course ordinaire, mais ne délivre point de tickets pour le résultat définitif.

Si Jupiter ne commet pas d'enlèves dangereuses, il pourra utilement profiter de l'avantage de son handicap, mais la course nous semble devoir être circonscrite entre Nacelle, Tisah, Ranville et Rémusat. Ces deux derniers auront une telle supériorité que nous ne pensons pas pouvoir désigner le gagnant ailleurs que dans ce dernier lot.

Gagnant : Nacelle ; placés : Rémusat et Ranville.

PRIX DES LILAS. — Boulaq est en excellente forme et ne peut que confirmer ses précédents succès devant Juana et Roi de la Lande.

Gagnant : Boulaq — Placé : Juana.

PRIX DES VIOLETTES. — La première place doit se disputer entre Agar et Vanille, que Bianca et La Navarraise ne sauraient trop inquiéter, à moins de surprise dans la course.

Gagnant : Agar — Placé : Vanille et La Navarraise.

PRIX DES ROSES. — Les précédents gagnants de cette série Laitance et L'Agout fourniront une belle lutte pour la première place, que Sarro-Berry et Novateur tenteront vainement de leur disputer.

Gagnant : Laitance — Placé : L'Agout et Sarro-Berry.

MOYENS DE TRANSPORT

Tramways Bellecour-Bon-Coin. — Service spécial de voitures du Terminus à l'Hippodrome, 0 fr. 15.

Tramways Cordeliers-Villeurbanne. — Service spécial de voitures du Terminus à l'Hippodrome, 0 fr. 25.

Tramways Cordeliers-Cussel. — Service spécial de voitures du Terminus à l'Hippodrome, 0 fr. 25.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Au trotting de Marseille qui aura lieu les 12, 16 et 19 mai, plusieurs propriétaires et éleveurs de la région ont engagé leurs chevaux. C'est ainsi que dans l'international du 12 mai, nous trouvons inscrits deux chevaux très remarquables aux dernières courses de Villeurbanne : Baronnais, à M. Dumas, Mignonne, à M. Maunier, Rémusat, à M. Courcelles, et qui doit courir demain à Villeurbanne. Le 16 mai, dans l'international attelé, Miss Sydney, à M. Mermier d'Andrézieux ; le 19 mai (monté ou attelé) Rayon d'Or, à M. A. Bless, qui, pour cette épreuve, a réservé ce cheval, peu en forme cette semaine.

M. A. Bérard qui, avec Boulaq s'était de nouveau rendu dimanche à Marseille, s'est classé troisième dans le steeple de 3.400 mètres, derrière Algodor et Biscarra.

Dans le prix de Maisons-Laffite (6.000 fr.,

1.600 mètres), couru l'autre mercredi à Colombes, Gillette, à M. de Romanet, s'est placée deuxième. Cette performance est à retenir parce qu'elle donne une bonne ligne pour nos trois ans. Dans cette même épreuve, Bébé, à M. Armand, était troisième.

On parle d'un nouveau système qui serait prochainement employé par les grandes Sociétés. Il s'agit d'un dépôt des certificats d'origines des chevaux, dont on donnerait les extraits à l'occasion, comme cela se passe en Angleterre ; mais le certificat resterait toujours aux Sociétés qui le conserveraient pour établir un état civil régulier.

M. Aupéle vient de réclamer Triton pour 4.333 fr. 33. Le cheval va être mis sur les obstacles.

On annonce la liquidation de l'effectif de l'écurie Sanlaville.

Par une lettre en date du 22 avril, M. Meindre déclare avoir vendu le 8 avril, à M. de Latuillier, la pouliche Tantatrice par Porte Fanion et Prude.

Par une lettre en date du 22 avril, M. C. Boyer déclare avoir vendu à M. Ulysse, le cheval Alcyon, par Kalmia et Dictateur.

Société des Courses de Lyon

HIPPODROME DU GRAND-CAMP

La grande semaine des courses du Grand-Camp comportera comme l'année dernière, quatre journées : le dimanche 12 mai, le mardi 14, le jeudi (Ascension) 16 et le dimanche 19 mai. Toutes les épreuves inscrites au programme sont des courses au galop, soit des courses plates, des courses de haies, des Steeple-Chases, des military 1^{re}, 2^{me}, 3^{me} série et hors série.

Le Grand Prix de la Ville de Lyon de 15.000 fr. sera couru le mardi 14 et nous espérons que, suivant l'usage bien établi à Lyon les chefs de maison et le haut commerce de notre ville continueront à considérer comme jour férié, tout au moins l'après-midi, la date de cette importante manifestation hippique. Le programme des autres journées ne manque certes pas d'intérêt et tout fait prévoir que ces courses réuniront de nombreux engagements et seront très suivies du public.

Signalons que d'importantes améliorations ont été apportées à l'Hippodrome, où les piétons trouveront entre la corde et la barrière intérieure, ainsi qu'autour du pari mutuel un trottoir bitumé. Au passage, d'heureuses transformations ont encore été apportées. Enfin, la piste améliorée chaque année, présentera un turf comme il est rare d'en trouver en province. Cet hippodrome et les programmes intéressants de ces quatre réunions annuelles font le plus grand honneur aux commissaires et dirigeants de la Société des Courses de Lyon.

OLD ENGLAND Ladies' Tailors
OLD ENGLAND Tailleurs pour Dames
OLD ENGLAND Gents' Tailors
OLD ENGLAND Tailleurs pour Messieurs

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER 3 VOITURES PARTIES : 3 VOITURES CLASSÉES 2^e, 4^e, 7^e

Reclamer PARTOUT LES TIMBRES REMISE ROUGES DE L'Union Commerciale

TIR

CONCOURS DE RENNES

Réponse à l' "Écumé"

J'ai lu, avec le plus grand plaisir, la lettre du tireur qui signe l' "Écumé", et je ne lui marchanderai pas les plus vifs compliments sur sa parfaite connaissance de la question. Tout ce qu'il dit s'appuie, on le sent, sur un fond aussi solide que pour la pratique.

Mais, pourtant, je risquerais bien quelques remarques sur ses remarques, quelques appréciations sur ses sennes propres et, précisément, je partirai de cette affirmation si vraie : « Que la France n'est pas la Suisse », où les citoyens ne sont pas à l'école. Notre pauvre France, hélas ! est à la recherche des moyens d'amener ses enfants devant les cibles et c'est bien pour cela que nos procédés ne peuvent être les mêmes, c'est-à-dire que, devant atteindre un but de début, avec quatre-vingt-seize fois moins d'éléments, la comparaison nous serait-elle avantageuse qu'elle ne peut guère être tentée.

En effet, la manifestation qui se prépare en Suisse roule sur 800.000 francs de récompenses ! La nôtre atteint 110.000 francs ! (800.000 fr. pour 300.000 habitants ; 110.000 fr. pour 36.000.000).

Cependant, essayons de rapprocher les dispositifs, en ce qui concerne l'accessibilité des cibles, du fait de l'argent à dépenser pour les tireurs. Je ne vois rien, dans le concours de Lucerne, qui permette, tant aux amateurs qu'aux professionnels, de tirer à aussi bon marché que l'on tirera à Rennes. Je lis : 1. — Bonnes cibles principales, Patrie-Progress et Patrie-Bonheur : 4 coups et 2 coups pour 12 fr.

Helvétie-Progress, Ralli-Bonheur et Lucerne-Bonheur, 5 coups, 2 coups et 2 coups, ensemble 18 fr. Ainsi, ces 5 cibles coûtent 20 fr., et il faut ajouter à cette somme : 5 fr., si on ne fait pas partie de la Société Suisse des Carabiniers, plus une carte de banquet est obligatoire, 2 fr. 50.

II. — Cibles libres : Bramberg, 5 coups, coût 10 fr.; Reuss, illimité, 2 fr. pour une série de 3 coups ; 4 fr. pour une série double de 3 coups ; Winkelried, la passe de 3 coups : 3 fr.

III. — Tournantes : Le coup, 0,25 et 0,50 remboursé 0,50 et 1 fr. Champ des touches ; Armes d'armateurs, 32 centimètres ; armes d'ordonnance, 38 centimètres. Ce qui précède concerne le fusil, les concours à revolver sont en rapport.

Eh ! bien, franchement, peut-on penser que, sur un gabarit pareil au programme de Lucerne, mais avec seulement 110.000 francs et de l'argent, il soit possible de remplir notre mission ? Même, combien retiendrait-on de ces tireurs qu'on désigne de « moyens ».

Aussi, j'ose avancer que le plan de tir conçu par les organisateurs de Rennes, et qui tranche si brutalement sur ce qui a été fait chez nous jusqu'ici (pourquoi ?), est incomparablement supérieur, comme moyen de propagation, au dispositif suisse. En voici, d'ailleurs, la preuve, nous tenant d'abord sur le terrain des sommes exigées pour participer au Concours, ce qui est la première question, attendu qu'en toutes choses, le spectacle fut-il céleste, si on ne possède que la moitié de la somme demandée au contrôle, il faut bien rester à la porte.

Ce qui précède concerne plus particulièrement les amateurs à leur début, mais il s'y révèle un positif effort chez nous, en faveur des moyens tireurs, car la section B donne à ceux qui n'ont pas encore gagné des prix au-dessus de 25 fr., comme aux faibles bourses, la possibilité de l'aler des primes de centre tout en s'assurant de primes à l'aide du remboursement de toutes leurs dépenses, puisque les 3 coups sont payés 0,75 et que le carton dans 32 centimètres à 200 m. est remboursé, nature, à raison de 0,25. A noter que le tireur n'ayant que 3 fr. en poche, peut participer au concours de Rennes, gagner des prix à la populaire et gagner un prix à la catégorie I, attendu que l'estampille se détache même par unité.

Si l'on examine maintenant le chemin à suivre par les tireurs pour la participation aux autres parties du concours de Rennes, on est frappé de l'ingéniosité dont ont fait preuve ceux qui ont conçu le plan de la première fête annuelle du Tir français.

Au lieu de cette multiplicité de tirs indépendants les uns des autres et entraînant perte de temps et consommation de munitions, toutes les catégories du concours de Rennes font leur évolution dans une seule série par distance : 200, 300, 400 et 500 m.

Avec la même balle on tire à 200 m., la catégorie I. Série, centre et cartons ; la catégorie II (cible fixe) ; la carte de maître-tireur ; le concours de délégations. Avec la même balle on tire à 300 m., la catégorie III. Série, centre et cartons ; la catégorie IV (cible fixe) ; la carte de maître-tireur. Il en est de même pour le revolver (toutes armes : revolvers et pistolets admis).

De cette façon, l'amateur est mis à même de consacrer le minimum de temps pour le maximum de travail, comme il lui est loisible d'en prendre suivant que lui permet son porte-monnaie.

Avec cent balles on peut participer à toutes les catégories (fusil) du concours, carte de maître-tireur comprise (il s'agit maintenant du bon moyen tireur) et quant au coût des séries fixes de Rennes dont il n'a pas encore été question, Elles ne se présentent plus comme le camarade l'Écumé en a eu connaissance. On les a détachées de la condition des 60 balles et, aujourd'hui, réduites (et non renouvelables) à 12 balles (200 m.) et à 10 balles (300 m.) elles sont abordables pour toutes les bourses. Ainsi le tireur qui ne voudra dépenser que quelques francs au concours pourra-t-il encore se classer en maints endroits.

Quand j'ai dit, aux lignes plus haut, qu'avec cent balles on pourra participer à toutes les catégories (fusil) du concours, j'ai affirmé une chose facile à contrôler : Union Bonheur 10 balles quelque balles de réglage avec la carte de maître-tireur de 60 coups, où se trouveront le concours aux séries, centre et cartons la série fixe et la série de délégations. Voilà pour 200 m. A 300 m. quelques séries à la catégorie III, où l'on rencontre classement aux points, centre et cartons, ainsi que la cible fixe ; et qu'on peut

négliger pour le surplus, c'est-à-dire quant au brevet de maître, l'ayant obtenu à 200 m.

Les tournantes suisses sont les populaires, nous dit le camarade l' "Écumé". Alors, mettons en parallèle la populaire de Rennes.

Aux tournantes suisses on prend des coups à raison de 5 sous et au minimum de 10 coups, donnant droit à la belle balle et au remboursement des cartons aux dimensions indiquées par 10 touches ; mais le remboursement ne se fait que par 10 touches. Il est vrai qu'un classement au centre est possible, mais combien le profane doit-il tirer de balles pour atteindre seulement 10 cartons (qui lui donneront une ristourne de 5 fr. de 32 ou 38 centimètres à 300 m. en tirant à genou ou debout ?)

Si le tireur, en Suisse, veut sortir des tournantes, il va frapper à la porte des séries illimitées : Reuss, 2 francs pour 3 coups. Winkelried : 3 fr. les 3 coups ! (Qu'importe la ristourne des cartons pour le faible elle est forcément marâtre).

Quant aux bonnes cibles, on a vu, il y a un instant, ce qu'en sont les entrées.

A la populaire de Rennes, tout Français reçoit 3 séries de 3 coups chacune, sans verser un sou ! L'image est une silhouette grandeur d'homme et la position du tireur est facultative. Une série, c'est-à-dire 3 coups en silhouette et le prix est enlevé. Le même résultat, position à genou, et c'est encore un prix. Dans la position debout, c'est le maximum de l'honneur, avec un prix d'une valeur très sérieuse.

A Rennes, au sortir de la populaire, qui est pour nous l'amorce d'autant plus tentante qu'en première phase elle ne coûte rien, l'amateur s'adresse à la catégorie I, où il tirera aux points à raison 1 fr. pour 3 coups, ou de 1 fr. 50 s'il veut participer au centre et aux cartons. Mais il peut éviter le contact des forts (ce qui est impossible en Suisse), en tirant à la section B, réservée à ceux qui n'ont pas gagné un prix au-dessus de 25 fr. dans un concours au fusil et, là, pour 0 fr. 75 par 3 coups, il a droit aux primes de centre et au remboursement en nature des touchés dans 32 centimètres à 200 m., pour ne parler que de cette distance.

Si je ne me leurre pas, j'ai établi, par ce qui précède, que les nouveaux venus sont fort bien amorcés, que les petits tireurs sont bien soignés par le faible coût de la section B, et qu'enfin le nombreux groupe de bons moyens tireurs a été l'objet d'une attention particulière à l'aide de l'insertion des catégories dans une seule exécution se développant à volonté, offrant une économie précieuse de temps et de munitions. Mais j'aurais encore bien plus d'aisance à prouver que les grands tireurs ont une part absolument remarquable au Concours de Rennes, tant par les prix élevés qui figuraient au programme, que par le champ des luites. On s'était plaint du peu de marge que laisse la série de 3 balles et du tapis trop restreint, par la limitation à 2 cartes de maître-tireur, du combat pour l'obtention du titre de Roi du Tir. Eh ! bien, sur ce point, décidé d'une manière générale : Les cartes de maître-tireur sont illimitées !

A quelles prouesses allons-nous assister ? Cependant ce n'est pas seulement et précisément à ce fait d'illimitation des cartes, que la qualification générale s'attribue, c'est aussi à l'abaissement du nombre de coups constituant la carte ; c'est à la fixation du nombre de cartons pour l'obtention du titre et le rendant accessible à un grand nombre, ce qui sera d'une portée considérable quant aux effets de la propagande et sans nulle dépréciation pour ce titre, car, au-dessus de la mesure suffisante et démocratique, il y a toujours le combat entre les étoiles, d'où sortira un record SENSATIONNEL : c'est enfin la récompense d'une valeur réelle et égale à la mise demandée pour être admis à concourir pour le brevet, ce qui en décidera beaucoup, n'étant riches de tenter la chance.

Et c'est la fixation du carton à 32 cent., résolution qui achève de faire du programme de Rennes un véritable monument d'utilité nationale, au sens rigoureux du mot, puisqu'il a résolu de la façon la plus heureuse cet ardu problème de concilier les intérêts de tous : profanes, petits, bons et artistes tireurs ; puisqu'il comble les aspirations des propagandistes.

J'ai laissé, sans y répondre, bien des points soulevés par le camarade l'Écumé, tels : l'usage action de l' "Écumé", cartons-espèces, cibles Union-bonheur, avantages avec armes nationales ou libres, importance des récompenses, etc., parce que sur toutes ces choses il y a tant à dire, qu'un volume serait nécessaire ; mais il s'est produit un fait, depuis l'appréciation, si savante de mon partenaire, qui pourrait bien nous amener à avoir les mêmes vues sur le programme de Rennes et comme plus haut, c'est que de grandes modifications, d'utiles additions y ont été apportées, si bien que le comité est peut-être arrivé à mettre sa conception à la hauteur du vœu formulé en ces termes et en conclusion de la remarquable étude de l' "Écumé" :

« En résumé, le programme de Rennes mérite de très sérieux et sincères compliments, c'est l'arrêt du piège à nœuds sur la corde, ou de la marche rétrograde ; c'est un pas en avant dans la voie du progrès. Encore un coup d'épave et nous dirons bravo pour le capitaine Moreaux ». Les tireurs l'apprécieront bientôt, par la lecture du programme définitif, que le Lyon-Sport va publier incessamment.

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.



CALENDRIER NAUTIQUE

Plusieurs Sociétés ayant été obligées de changer, pour des raisons diverses, la date de leurs régates annuelles, nous donnons ci-dessous le calendrier rectifié des principales régates régionales annoncées à ce jour :

Mai. 27. — Match à 8, Paris-Lyon.
Juin. 2. — Régates Internationales de l'Union Nautique de Lyon, à Villevert-Neuville.
9. — Régates Internationales du Cercle de l'Aviron de Lyon, à Fontaines-sur-Saône.
23. — Régates Internationales du Club nautique de Lyon à Villevert-Neuville.

30. — Régates et Fête nautique, Parc de la Tête-d'Or.

Juillet. 7. — Régates internationales du Club des Régates Mâconnaises, à Mâcon.

14. — Régates organisées, par la municipalité lyonnaise, sur la Saône, entre les ponts du Change et d'Ainay.

22 (lundi). — Régates internationales de l'Aviron Vichyssois à Vichy.

Avril. 11. — Championnat de France à Courbevoie.

17. — Championnat d'Europe à Zurich.

VICHY. — Aviron Vichyssois. — Pour une raison tout à fait indépendante de sa volonté, la Société est obligée de remettre au lundi, 22 juillet, les régates annuelles qu'elle avait annoncées pour le dimanche 21.



VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

La hideuse pluie est venu contrarier, dimanche dernier, la seconde réunion de la saison de notre coquet Vélo-drome Tête-d'Or. Ce contretemps n'avait pas empêché quatre à cinq cents spectateurs de venir assister à cette réunion dont le programme, sans présenter un attrait extraordinaire, promettait de jolies luites.

Remarquons, en passant, l'aspect séduisant que prend de jour en jour notre Vélo-drome Tête-d'Or, par suite des différentes modifications que lui fait subir peu à peu M. Pascal, le directeur actuel. La place nous étant revenue aujourd'hui, nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur ce sujet.

Voici les résultats de la réunion :

Amateurs (régionale, finales, 2.000 mètres. — 1er Méziat, 2e Coquet, 3e Bergeon.
Professionnels (régionale), finale, 1.000 mètres. — 1er Lagarde, 2e Altin, 3e Martelat.

Tandems amateurs, 2.000 mètres. — 1er Temporel frères, 2e Gojon-Bébé.

Course pédestre (professionnels F. S. G. F., 1.500 mètres). — 1er Faure, 2e Brossart, 3e Auéry.

Courses de primes. — 1er Lagarde, 2e Duroz, 3e Blanc.

Vingt-cinq kilomètres avec entraîneurs. — (Amateurs). — 1er Bergeon, 2e Louis Temporel, à une roue ; 3e Pascal.

Le Jury était composé de MM. Clément (U. V. F.), Penat (F. C.), Chaix et Goyon (V. L.), Durand, (C. T. O.), Bouchard, Dufour, Lombard, Ducret. L'harmonie italienne prêtait son gracieux concours. Ajoutons que les coureurs s'étaient bien comportés, Navette, Tontain et Durand qui ne se sont pas présentés pour disputer les courses au programme où ils étaient régulièrement inscrits, vont être l'objet d'une plainte auprès de l'U. V. F.

En terminant, remarquons que, dans les courses ci-dessus, tous les premiers prix ont été remportés par les machines Withworth montées sur pneumatiques A. Soly.

En effet, nous voyons la Course Amateurs enlevée... sur bicyclette Withworth et pneus Soly et livrée récemment par M. Bouchard, comme nous avons eu l'occasion de l'annoncer. Régionale : 1er Lagarde, 2e Altin, 3e Martelat, 4e Blanc, tous avec bicyclettes Withworth et pneus Soly. Course de primes : 1er prime, Altin ; deuxième, troisième et quatrième primes, Lagarde, qui double tous ses concurrents.

C'est un gros succès, bien mérité, pour notre industrie lyonnaise de pneumatiques et pour la grande marque Withworth dont le dévoué représentant à Lyon, M. Bouchard, nous réserve encore des surprises en même temps qu'il continue à encourager nos coureurs de Lyon et de la région.

DUVIRAGE.
— Nous apprenons que les courses annoncées pour demain, dimanche, au Vélo-drome Tête-d'Or, n'auront pas lieu.

COURRIER DES PISTES

LAMBRECHT, complètement remis de sa chute, s'entraîne sérieusement avec ses entraîneurs en vue de son match contre Lagarde.

LAGARDE, qui a eu les honneurs de la journée dimanche et qui a l'espoir de battre bientôt le vieux Briehon, abat tous les jours en compagnie de ce dernier une dizaine de kilomètres derrière des tandems.

CÉLY ne sera pas vite en forme si ses pneus continuent à le lâcher.

AITIN, qui a fini derrière Lagarde dans la régionale, a déjà de bons sprints.

BLANC m'a surpris dimanche en ne se classant pas dans la scratch, il est pourtant vite à l'entraînement ; il doit s'émotionner en course.

GIGOUX prend part aux courses, mais ne s'entraîne pas souvent.

MARTELAT, 3e de la régionale, se met lentement en forme.

NÉMO (alias Paul Jacquet) a fait une petite chute samedi, mais cela ne l'a pas empêché de faire cette semaine de nombreux tours à bonne allure.

MARION ne fait du train sur piste que depuis quelques jours.

DUROY (pseudonyme d'un bon coureur de Marseille, soldat à Lyon) a paru sur la piste cette semaine, mais m'a déclaré vouloir faire encore quelques jours de route.

GODECHAUX, champion de l'Isère, à ce qu'il dit, devrait s'entraîner avec plus fort que lui.

Parmi les amateurs, Berjeon et Coquet tournent à qui mieux-mieux, Neron fait tous les soirs du train, très dur, avec son ami Blanchard qui ne marche pas trop mal ; Méziat, un nouvel amateur qui promet, comme à l'habitude ; Temporel frères tournent soit à bicyclette soit à tandem. Citons encore Pelletier, Pascal, Bertholas, Pellu, etc.

COURSE MILITAIRE

de la Fédération Cycliste Lyonnaise.

La course de 60 kilomètres de Lyon à la Verpillière et retour organisée par la F. C. L. réunissait 88 partants civils et militaires. (117 inscrits). La pluie qui tombait fine et serrée au moment du départ n'a heureusement pas duré et l'épreuve s'est courue dans d'excellentes conditions. Voici les résultats complets :

Militaires : 1er Mille d'Orange (2 h. 5'). 2e Burlot de Grenoble (2 h. 5' 35"). 3e Legros de Lyon (2 h. 10').

PRIMES D'APPAREILLEMENT

1^{re} CLASSE. — Grands carrossiers, chevaux de berlines, saïchesses et landaus (Taille 1m60 à 1m65). — Chevaux attelés en paire. — 1^{re} prime Pascal, à M. Batailly (le propr.). — 2^e prime, Thermidor, à M. Riant (M. Colin). — 3^e prime, Salomon, à M. Corbiel, et Bluff, à M. Gauthier (M. Chevalier). — 4^e prime, Toqué et Vaillant, à M. Chabaud. — 5^e prime (créée), Fleureville, à M. Pavin de Lafarge (le propr.). — 6^e prime, Grégoire, à M. Guyot (M. Baccard). — 7^e prime (créée), Uranie, à MM. Clément et Chevalier, et Eclair, à M. Casati-Brochier (M. Chevalier).

Flots de rubans. — Major, à M. Michel (M. Fournier) et Chicaneur, à M. Biétrix (M. Colin).

2^e CLASSE. — Carrossiers légers, chevaux de petits coupés phaétos et cabriolets (Taille 1m56 à 1m60). — 1^{re} prime, Balafrée, à M. Lagrost, et Rosette, à M. Ducerf (M. Chevalier). — 2^e prime, Tuto, à M. Cordès, et Tarasque, à M. Biétrix-Zanzi (M. Colin). — 3^e prime, Solferino, à M. Chevalier (M. Chevalier), et Piérolle, à M. Biétrix-Zanzi (M. Colin). — 4^e prime (créée), Timbale, et Belle-Lurette, à M. Guyot (M. Baccard).

Flots de rubans : Jouvence, à M. de Champvigny et Uring, à M. Bonnet (M. Batailly).

PRIX D'HONNEUR

Au plus beau lot de chevaux appartenant au même propriétaire-éleveur. — Prix unique : M. Chabaud et le marquis de Croix, co-élevé.

Chevaux de selle primés (saut de la haie). — 1^{er} prix, Balafrée, à MM. Lagrost et Chevalier (M. Chevalier). — 1^{er} prix (appel), Rosette, à M. Monnier (M. Chevalier). — 2^e prix, Unilé, à M. Ducerf (M. Chevalier).

Flots de rubans : Gamine, à M. Mathieu (M. Chevalier). — Ulique, à M. Prost (M. Chevalier).

Chevaux primés attelés en paire. — 1^{er} prix, Rosette et Balafrée. — 2^e Pascal, à M. Batailly, et Thermidor, à M. Riant (M. Colin).

Flots de rubans : Tyrolienne, à M. Mirault (M. Baccard), et Ulique, à M. de Pavin de Lafarge (le propr.). — Solferino, à M. Chevalier (le propr.). — Piérolle, à M. Biétrix-Zanzi (M. Colin). — Toto, à M. Cordès (M. Colin), et Tarasque, à Biétrix-Zanzi (M. Colin).

CONCOURS DE DRESSAGE ORGANISÉ PAR L'ÉTAT

Chevaux de selle de 3 ans. — Primes de 600 fr. à M. Chevalier pour Balafrée et à M. Baccard pour Usurpateur. — Primes de 500 fr. à M. Chevalier pour Unilé et pour Trollefort. — Primes de 400 fr. à M. Chevalier pour Uranie II et Ulique. — Primes de 300 fr. à Régent (comte de Clerval), Casaque (M. Batailly), Uranie I (M. Chevalier), Ugoline (M. Chevalier), Ulique (M. de Pavin de Lafarge).

PRIX DES ECOLES DE DRESSAGE

Prime d'honneur : MM. Chevalier et Baccard. — 1^{re} prime, M. Chevalier. — 2^e M. Baccard. — 3^e MM. Batailly et Colin. — 4^e Comte de Clerval. — 5^e M. Fournier.

PRIMES AUX ÉCURIES

MM. Chabaud ; de Lafarge ; de Veauce ; de Croix ; de Poincins, Rey.

SAUTS D'OBSTACLES

Militaires

Prix couplés par quatre. — 1^{er} prix, Chambellan, à M. Lacroix, s.-lieut. au 30^e dragons (M. de Jouvencel, lieut. au 30^e dragons). — Diète, à M. Charvet, lieut. au 4^e dragons (M. Jolibois, s.-lieut. au 4^e dragons). — Harche, à M. de Gouest, lieut. au 7^e cuirassiers (M. Moog, lieut. au 7^e cuirassiers). — Irlande, à M. Robert, s.-lieut. au 7^e cuirassiers (le propr.).

2^e prix, Grouchy, à M. Dreys, lieut. au 30^e dragons (le propr.). — Pintade, à M. Gayet, lieut. au 2^e dragons (le propr.). — Hollandaise, à M. Vuillemer, lieut. au 10^e cuirassiers (le propr.). — Contran, à M. Bérille, lieut. au 19^e dragons (le propr.).

Flots de rubans. — Huître, au colonel Givre (M. Dupart, lieut. au 16^e d'artillerie). — Régina, au général Marchand (M. Micard, lieut. au 2^e d'artillerie). — Lictour, à M. Nœtlinger, capit. d'artillerie (M. Girazne, lieut. d'artillerie). — Balaclava, à M. Gaud, capit. d'artillerie coloniale (le propr.). — Delia, à M. Dime, lieutenant au 4^e dragons (le propr.). — Delta, à M. Sirven, sous-lieutenant au 4^e dragons (M. Jolibois). — Elamine, à M. Perrochia, lieutenant au 4^e dragons (M. d'Apcher, capitaine au 4^e dragons). — Corbelet, à M. de Kergorlay, lieutenant au 4^e dragons (M. Chaix-Bryan, lieutenant au 4^e dragons).

Betledère, à M. Trial, lieutenant au 30^e dragons (M. de Jouvencel, lieutenant au 30^e dragons). — Kis-My, à M. de Tissonnière, lieutenant au 16^e d'artillerie (le propr.). — Houré, à M. de Villèle, lieutenant au 19^e dragons (M. de Prunel, lieutenant au 19^e dragons). — Erian, à M. d'Hauteville, lieutenant au 4^e dragons (M. Chaix-Bryan).

Truite, à M. Bouchard, lieutenant au 10^e chasseurs (M. de Montmarin, lieutenant au 10^e chasseurs). — Ecurcul, à M. Halter, sous-lieutenant au 12^e hussards (le propr.). — Redoute, à M. Denois, lieutenant au 12^e hussards (M. de Tricornot, lieutenant au 12^e hussards). — Damoiseau, à M. d'Orival, capitaine au 12^e hussards (M. Bonnefous, lieutenant au 12^e hussards).

Grand Prix de Dupart. — 1^{er} prix, Huître au colonel Givre (M. Dupart, lieutenant, au 16^e d'artillerie).

2^e prix, Echaude, à M. de Périnelle, capitaine au 10^e chasseurs (M. Godinot, lieutenant au 10^e chasseurs).

3^e prix (appel) Waverley, à M. de Chabannes, capitaine au 10^e dragons (le propr.).

4^e prix Marianne, à M. Baron, capitaine au 16^e chasseurs (M. de Brosse, lieutenant au 16^e chasseurs).

5^e prix Pintade à M. Gayet, lieutenant au 2^e dragons (le propr.).

6^e prix Redoute à M. Denois, lieutenant au 12^e chasseurs (M. de Tricornot, lieutenant au 12^e chasseurs).

7^e prix Beaujeu à M. de Tricornot (le propr.).

8^e prix (créé) Damoiseau à M. d'Orival, capitaine au 12^e hussards (M. Bonnefous, lieutenant au 12^e hussards).

9^e prix (créé) Delta à M. Richard, capitaine d'artillerie (le propr.).

Flots de rubans. — Eglantine à M. Schmitt, lieutenant au 2^e d'artillerie. — Grouchy à M. Dreys, lieutenant au 30^e dragons (le propr.). — Mimosa à M. de Beaupuis, lieutenant au 16^e chasseurs. — Mandragore à M. Aymer de la Chevalerie, lieutenant au 2^e dragons (M. de Gailhard-Bancel, sous-lieutenant au 2^e dragons). — Brise-Tout à M. Chantroy, sous-lieutenant au 30^e dragons (M. de la Vaissière, sous-lieutenant au 30^e dragons). — Brennus à M. Bonnefous (le propr.). — Kis-My à M. de Tissonnière, lieutenant au 15^e d'artillerie (le propr.).

Gymnaka (Parcours et obstacles variés). — 1^{er} prix, Rempart, au commandant de la Rochère (M. Moog, lieut. au 7^e cuirassiers). — 2^e prix, Goutrou, à M. Bérille, lieut. au 19^e dragons (le propr.).

3^e prix, Redoute, à M. Denois, lieut. au 12^e hussards (M. de Tricornot, lieut. au 12^e hussards). — 4^e prix, Echaude, à M. de Périnelle, capit. au 10^e chasseurs (M. Godinot, lieut. au 10^e chasseurs).

5^e prix, (créé), Houré, à M. de Villèle, lieut. au 19^e dragons (M. de Prunel, lieut. au 19^e dragons). — 6^e prix (créé), Waverley, à M. de Chabannes, capit. au 10^e dragons (le propr.).

Flot de rubans. — Pintade, à M. Gayet, lieut. au 2^e dragons (le propr.). — Brennus, à M. Bonnefous, lieut. au 12^e hussards (le propr.). — Elamine, à M. Perrochia, lieut. au 4^e dragons (M. d'Apcher, capit. au 2^e dragons). — Beaujeu, à M. de Tricornot (le propr.). — Damoiseau, à M. d'Orival, capit. au 12^e hussards (M. Bonnefous).

Kiss-Nig, à M. de Tissonnière, lieut. au 16^e d'artillerie (le propr.). — Delta, à M. Sirven, s.-lieut. au 4^e dragons (M. Jolibois, s.-lieut. au 4^e dragons). — Doris, à M. Dupart, lieut. au 16^e d'artillerie (le propr.). — Corbelet, à M. de Kergorlay, lieut. au 4^e dragons (M. Chaix-Bryan, lieut. au 4^e dragons). — Chambellan, à M. Lacroix, s.-lieut. au 30^e dragons (M. de Jouvencel).

Tous les militaires inscrits ont accompli le parcours en moins de 4 heures.

Civils : 1^{er} Gandy de l'U. V. L. société fédérée (1 h. 50'), 2^e Tappa, indépendant (1 h. 50' 1/5). Lutte très chaude à l'arrivée où Gandy, après un magnifique effort, gagne une demi-roue à son adversaire. 3^e J. B. Indépendant (1 h. 50' 3/5), 4^e Duperrier C. P. V. (1 h. 58'), 5^e Vachey, indépendant (1 h. 59'), 6^e Besson, indépendant (2 h.), 7^e Valentin, indépendant (2 h. 5'), 8^e Eglen, Indépendant (2 h. 6'), 9^e Garin, 10^e Tremblay, 11^e Thomas, 12^e Rigaud Marius, 13^e Bailly, 14^e Rigaud Berthel, 15^e Draret, 16^e Garapon, 17^e Barbier, 18^e Théron, 19^e Ferras, 20^e Clerc, du T. C. F.

82 cyclistes civils ou militaires ont accompli le parcours en moins de 4 heures et 6 en moins de 2 heures. Cette course étant sans entraîneurs le résultat est surprenant. Tous recevront le diplôme gratuitement.

U. S. F. S. A.

Course d'ouverture. — La Commission de Vélo-cipédie du Sud-Est a fait disputer dimanche sur le parcours Lyon-Heyrieu et retour (40 kil.), une course dite d'ouverture, qui a obtenu, pour un début, un heureux succès. Schenault de l'Union Sportive Dijonnaise, qui n'avait pas craint de faire un long déplacement, a remporté assez facilement cette épreuve dont voici les résultats :

1^{er} Schenault (U. S. D.), T. 58'25; 2^e Piérou (R. C. L.); 3^e Berthillier (A. C. J. O. L.); 4^e Baizé (R. C. L.), etc.

Dijon-Châlons-sur-Saône et retour (140 kilomètres)

La première grande course régionale de l'année sera organisée par l'Union Sportive Dijonnaise, le 26 mai prochain, pour la Pentecôte, sur le parcours de Dijon-Châlons et retour, sur une route excellente.

De nombreux prix, objets d'art, etc. seront offerts par le Club et de généreux donateurs.

La course a lieu sans entraîneurs. Deux catégories ont été créées :

1. Amateurs des Clubs U. S. F. S. A. et F. C. A. F.

2. Amateurs de l'U. V. F. et amateurs libres. Engagement, 3 francs par coureur, à M. Lambe-lot, président de l'U. S. D., café Bossuet, Dijon.

CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain). — Union Vélo-cipédique des Dombes. — Programme des courses du dimanche 19 mai 1901, au Velodrome du Champ-de-Boire.

Cours de Fond (90 kilomètres). — Châtillon, Bourg, Mâcon (Saint-Laurent), Saint-Dider, Châtillon : 1^{er} 120 fr., 2^e 60 fr., 3^e 40 fr., 4^e 30 fr., 5^e 20 fr., 6^e 10 fr.; 10 médailles vermeil et argent et prix en nature aux suivants. Distribution des brassards à 7 heures. — Départ à 7 heures 30 précises.

Courses sur piste. — Course cantonale. — Ré-servée aux coureurs du canton de Châtillon. — Cinq prix en nature, valeur 60 francs.

Course départementale. — 60 fr. en espèces et 2 prix en nature, valeur 25 fr.

Course internationale (Professionnels). — 1^{er} 100 fr., 2^e 50 fr., 3^e 25 fr., 4^e 10 fr.

Course internationale (amateurs). — Cinq prix en nature, valeur garantie 120 fr. Une consolation sera courue avec prix en argent suivant le nombre des coureurs.

Observations. — La Société est affiliée à l'U. V. F.; les coureurs devront être munis de leurs licences, professionnel ou amateur. — La course de fond est ouverte aux professionnels et aux amateurs. Les prix en espèces seront, pour ces derniers, convertis en objets d'art. Le prix de l'engagement est de 2 francs non remboursable. Chaque engagement devra porter le nom du coureur et ses couleurs. Si une course exige plusieurs manches, chaque manche sera de deux tours; les trois premiers participeront à la finale. Les décisions du Jury sont sans appel. La Société décline toute responsabilité en cas d'accidents. En cas d'absolu mauvais temps, le renvoi des courses n'autorise aucune réclamation de la part des coureurs. Adresser les engagements, jusqu'au 16 au soir, au secrétaire.

FIRMINY. — Malgré le temps incertain, il y avait, dimanche, grande affluence de public au Velodrome, qui donnait sa première réunion de course de la saison. Voici les résultats :

Course amateurs (bicyclettes) (2 prix, objet d'art) 2.000 m. scratch : 1. Pinault, 2. Pétus.

Course à pied amateurs (prix, objets d'art) 1.000 m., scratch : 1. Emile, 2. Constant. T. 2'58" 3/5.

Internationale, bicyclette. 25 kil. sans entraîneurs : 1. Friol, T. 52'15"; 2. Payre, 3. Krotz.

ANNECY. — Vélo-Club. — Les réunions hebdomadaires ont été reprises le 16 avril courant, elles continueront d'avoir lieu le mardi de chaque semaine, à 8 h. 1/2 du soir, au siège du Club, rue Royale, 8, au premier étage.

Par exception, les réunions ne commenceront qu'à l'issue des concerts qui pourraient donner ce jour-là, les musiques militaires ou les Sociétés de la ville.

Cartes d'identité. — Le comité informe les membres de la Société, qu'en vertu d'un accord avec la direction des douanes Suisses, ils pourront, par faveur spéciale réservée au Vélo-Club d'Annecy, pénétrer en Suisse par les postes de douane frontière des départements de la Haute-Savoie (lac Léman compris), de l'Ain et du Jura sans acquitter les droits exigés pour les machines, sur leur simple présentation de leur carte d'identité.

D'autre part, ils seront dispensés à leur entrée en France, de faire constater la réexportation de leur vélocipède par les bureaux des douanes Suisses.

LE CHALLENGE DE L'EST

(50 kil. sur route.)

DIJON. — Le Conseil de l'U. S. F. S. A. vient de créer sur la demande du Racing-Club Bourguignon, le challenge de l'Est de 50 kil. sur route par équipes. Cette épreuve aura lieu sans entraîneurs sur la route Dijon-Cîteaux et retour. L'équipe qui, avec 4 coureurs classés sur 6, aura obtenu le moins de points sera déclarée victorieuse. La date de cette épreuve sera fixée en juin par la commission de vélocipédie de l'U. S. F. S. A.-F. C. A. F., et sera réservée aux clubs de la région de l'Est.

Nous reviendrons sur cette épreuve en publiant le règlement adopté par l'U. S. F. S. A. En tous cas l'amateurisme ne semble pas mort en province, c'est une belle réponse à faire à ceux qui prétendent que l'U. V. F. seule peut mettre en ligne des amateurs.

DOYEN.

BEAUNE. — La sortie projetée par l'U. S. B. n'ayant pas eu lieu à cause du mauvais temps a été remise à dimanche prochain avec le même itinéraire. De son côté l'Amical-Club de Dijon se rendra aussi à l'Etang Vergny où les deux sociétés se réuniront en un banquet.

La Commission de Law Tennis de l'U. S. B. est en pourparlers pour l'acquisition d'un terrain.

BEAUX.

AUTOMOBILINE
Essence Homogène
POUR
VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES
DESMARIS Frères. — PARIS



Course de côte du Moto-Club de Lyon

Nous allons assister dans quelques jours à une importante manifestation sportive. L'intérêt qui s'en dégagera sera considérable pour les chauffeurs Lyonnais, au double point de vue de la pure curiosité sportive et du rendement des machines. Mais procédons par ordre.

C'est dans le gracieux local du Moto-Club de Lyon qu'est né ce projet. Personne n'a oublié les soirées dansantes — je devrais dire charmantes — que ce Club d'ardents sportsmen a données cet hiver; personne également n'a pu ignorer de quels succès ont été couronnées les épreuves déjà organisées sous ses auspices.

Cette fois, c'est un genre de course tout spécial, qu'il nous sera donné de voir : Une course de côte. Voilà de quoi contenter les plus rebelles, car si c'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan, c'est dans les côtes que l'on juge les voitures. A l'ouvrage donc!

Il s'agit de grimper fièrement toute la montée de Champagne, soit 1.800 mètres de pente, à 6 et 8 %. Vous me direz que cela n'a rien d'exagéré. — Je vous l'accorde, mais c'est un concours, et il s'agit d'arriver avant les autres. — Au fait, pourquoi le Moto-Club ne donnerait-il pas une course Montée de la Grande Côte? On y arrivera, vous le verrez. — Quant à la descente, on organiserait un concours de freins, ou on préviendrait le public qui filerait à la campagne ce jour-là... Si les freins venaient à casser!

Tous projets d'avenir à part, voici ce qui a été décidé pour la course qui nous occupe : elle aura lieu dans le mois de mai. La date précise et l'heure seront fixées ultérieurement. L'épreuve est ouverte à tous les chauffeurs — gratuitement. — Bravo, Moto-Club! Voilà un dévouement qui est beau et encourageant. De plus, le classement sera fait de façon à faire ressortir, sans confusion possible, les qualités de chaque genre de véhicule.

VOITURES. — a). Voitures de moins de 8 chevaux; — b). Voitures de 8 à 12 chevaux; — c). Voitures de 13 à 20 chevaux; — d). Voitures de plus de 20 chevaux.

VOITURETTES. — a). Voiturettes de moins de 450 kilos; — b). Voiturettes de plus de 450 kilos; — c). Au delà de 650 kilos, les voiturettes sont classées comme voitures.

MOTOCYCLES. — a). Tricycles jusqu'à 2 chevaux 3/4, sans refroidissement d'eau; — b). Tricycles de plus de 2 chevaux 3/4.

Des médailles seront décernées aux 1^{er} et 2^e de chaque classe.

En outre, une médaille commémorative sera donnée à chaque participant inscrit, ayant effectué le parcours.

Les commissaires sont : MM. Veyret, commissaire général, Ollion et Juvenon. M. Bertrand est chargé de recevoir les inscriptions. On peut le voir au siège de la Société, 15, quai de l'Est. — Et maintenant, bonne chance aux coureurs! Puisse le soleil leur transpercer de ses rayons... sans toucher aux pneumatiques!

Critérium de Provence

Dans sa réunion de jeudi dernier, l'A. C. de Salon, après une discussion, a arrêté officiellement la date du Critérium de Provence (100 kilomètres) sur la route piste Salon-Arles. Cette épreuve annuelle subventionnée par la ville de Salon et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, fixée au premier dimanche de juillet, a été reportée, cette année, à cause de Paris-Berlin, au dimanche 28 juillet. Elle constitue la grande réunion Automobile Provençale, d'un puissant intérêt, qui promet, grâce à une innovation heureuse, d'offrir cette année un attrait particulier.

Désireux de répondre à de nombreuses demandes, l'A. C. de Salon a décidé d'adopter la nouvelle classification de l'A. C. de France et a créé, 4 catégories, savoir : *Motocyclettes* jusqu'à 250 kilos; *Voiturettes* (250 à 400 kilos); *Voitures légères* (400 à 650 kilos); *Grosses voitures* (650 et au-dessus).

Comme l'année dernière, les voiturettes et voitures légères effectueront le parcours le matin; les grosses voitures et les motocyclettes, l'après-midi.

La course record des 100 kilomètres, réservée aux professionnels ne sera dotée que d'un prix en espèces, attribué au premier de chaque catégorie. La course proportionnelle de vitesse, ouverte à tous les chauffeurs, sera l'événement sportif de la journée.

La réglementation fait l'objet d'un travail des plus sérieux et, si le projet très étudié, destiné à transformer cette course en concours de vitesse sur route ne produit pas tous les résultats attendus, on n'en devra pas moins féliciter l'A. C. de Salon de son initiative, et l'encourager dans cet

essai de mise au point d'un projet reconnu difficile, mais réclamé par tous les vrais sportsmen. Le Critérium se disputera sous les règlements et patronage de l'A. C. de France.

Echos d'Auto

Un grand Cercle Sportif. — Si nous ne croyons certains bruits, une de nos sociétés automobilistes lyonnaises, serait sur le point de fusionner avec une des deux autres sociétés automobilistes et cyclistes les plus anciennes dans notre ville. A ce propos, je me suis demandé pourquoi on n'en profiterait pas de ce mouvement pour faire une *concentration sportive* en réunissant ces trois sociétés en une seule, qui serait un cercle de jeunes et encouragerait les sports nouveaux par des généreuses initiatives. Les questions de personnes n'existent pas dans ce monde sportif, et je sais bien que ces dirigeants sont trop intelligents et dévoués pour ne pas s'efforcer de faire aboutir une pareille idée.

Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, a fait dernièrement son apprentissage de chauffeur sur la voiture du comte Strozzi, dans un retour de chasse. Vous verrez que bientôt le soleil aussi va se décider à changer son char. — Entre nous, il ferait bien de rouler un peu plus fréquemment sur Lyon, même avec son vieux modèle.

D'Amérique nous arrive une nouvelle stupéfiante : une ville des Etats-Unis vient de décider que pour éviter les fâcheuses crevaisons de pneus, le sol de son vélodrome serait constitué, — la partie roulante seulement — par une surface caoutchoutée, sous pression. Un vaste pneumatique quoi! Les coureurs rouleront sur la jante et de cette façon, une crevasse ne nuirait en rien à l'épreuve, les concurrents devant supporter ensemble la même avarie.

Ajoutons pour ne pas vous effrayer, que la piste est constituée par des cloisonnements transversaux, je veux dire, placés dans le sens de la largeur. De cette façon, on ne sera pas obligé, pour un trou d'aiguille, d'insuffler de l'air sous la piste pendant une semaine.

Si on m'avait demandé mon avis, j'aurais fait la piste en plumes, ça ressemblerait plus à un canard. Néanmoins, nous ne désespérons pas de voir bientôt les rues de Lyon pavées en pneumatiques. — Nouvelle industrie — qui ne fera pas de bruit — dans notre ville et occupation toute trouvée pour les mineurs sans travail de Montceau-les-Mines!

Essence de Pétrole Spéciale
MARQUE FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
POUR
Moteurs et Automobiles

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques U. S. F. S. A.

Bureau du Comité. — Séance du 1^{er} mai. — Présents MM. Burnichon président, Balmas trésorier, Brochu secrétaire. — Le trésorier, est invité à faire les rentrées et présenter ses comptes à la prochaine réunion générale avec la répartition des recettes des matches de championnat de foot ball. Les clubs sont priés de se mettre en règle avec le trésorier du Sud-Est, dès la prochaine réunion; à défaut leurs équipiers ne pourraient prendre part aux *Challenges Ampère* et *des Elèves* ni aux championnats de courses à pied.

En suite des demandes du F.C.R.L. et du Lycée Ampère, le bureau, vu l'état de la caisse décide, d'allouer une indemnité de 25 francs à chacun de ces deux clubs pour leur déplacement à Paris à l'occasion des championnats de France et inter-clubs.

Le bureau prend connaissance d'une lettre du Lycée de Bourg déléguant M. J. Vuillemer pour le représenter auprès du Comité du Sud-Est. Le secrétaire écriera à l'Union au sujet de la remise définitive de la coupe de rugby disputée entre les lycées de Lyon et de Grenoble.

Relativement à la requalification de M. Paquette du R.C.B. le bureau décide de requalifier ce coureur à partir du 1^{er} juin, il sera tenu toutefois pour profiter de cette requalification de rembourser les prix en espèces qu'il aurait gagnés.

La demande de reconnaissance de l'Association Sportive des Etudiants est prise en considération et sera décidée à la prochaine réunion générale si l'A.S.E. fait parvenir la liste de ses membres et la composition de son comité.

Le bureau se réunira mardi 7 mai, à 6 heures au Lyon-Sport.

Réunion Mensuelle au siège mardi 7 mai, à 9 heures. Tous les délégués, sont priés d'y assister.

Commission de courses à pied. — Mardi 7 mai, à 8 heures 1/2 café Gaidon réunion de la commission. Présence urgente.

FOOTBALL

Commission de Football. — Séance du 30 avril. Présents : MM. Vuillemer (F.C.R.L.), Guichard (S.R.), Rohmer (R.C.B.), Geo. Vuillemer (F.C.R.L.), De Wezick (U.S.L.A.L.), Rivière (F.C.R.L.), Berthillier (U.S.D.), Barbie (U.S.B.).

Le procès-verbal de la réunion du 23 courant est annulé : 1^o les pouvoirs d'un des membres, ayant pris part à cette réunion, n'étant pas encore acceptés par le Comité du Sud-Est et aucun avis annonçant cette réunion n'ayant paru sur le Lyon-Sport.

Après différentes discussions, sur la finale du *Challenge Henri Place*, la commission décide : 1^o de maintenir son vote du 26 mars 1901, fixant la finale le 5 mai, à Roanne; 2^o de prier M. Martignaud d'obtenir, de l'administration du Lycée Ampère, l'autorisation de laisser déplacer son équipe troisième; 3^o de faire, dans le cas de refus de la dite administration, jouer la finale à Lyon, le 5 mai, si Roanne accepte, sinon le 12. Dans le cas où Roanne ferait encore un déplacement pour cette finale, la commission émet un avis favorable

pour que l'an prochain les équipes du *Stade Roannais* fassent le minimum de déplacement.

M. Vuillemer est prié de récrire à l'Auto-Vélo, au sujet de la rectification à faire à un article concernant le *Challenge Henri Place* et paru le mercredi 24 avril.

Le secrétaire est chargé d'écrire à M. Henri Place, pour l'informer des décisions prises par la Commission.

Il est pris connaissance d'une lettre de M. Marjolle, demandant sa démission de secrétaire, fonction qu'il ne peut conserver, ayant donné sa démission de l'A.C.J.O.L. (acceptée).

Match Genève-Lyon.

Dimanche, 21 avril, le Football-Club Régates Lyonnaises rendait au Servette Football-Club, la visite que celui-ci lui avait faite en décembre dernier. Le match avait lieu sur le nouveau et excellent terrain du *Servette*, devant une assistance aussi nombreuse que sportive, dans laquelle nous remarquons une dizaine de membres du *Moto-Club de Lyon* et de nombreux membres de la colonie alsacienne.

Après une partie acharnée le F.C.R.L. gagne par 24 points (6 essais, Bavolet, Vuillemer, Peillon, Varvier) 3 buts (Imoof-Hedinger) à 7 (un essai, un drop gaël Degerine).

Nous ne pouvons que féliciter le capitaine suisse Lorenzo, l'ancien demi du F.C.R.L. et le capitaine de son équipe seconde, d'avoir su mettre l'équipe suisse dans une aussi belle forme, et m'est avis que l'année prochaine Genève mettra fortement à l'épreuve son adversaire heureux d'hier, si celui-ci veut renouveler sa victoire. Après le match, apéritif et le soir grande et joyeuse ballade, au cours de laquelle personne ne s'est ennuyé, vous pouvez le croire.

Championnat Interscholaire

L'Union aurait renvoyé au dimanche 12 mai, le match final que devait jouer demain, à Paris, le Lycée de Lyon contre le Lycée de Chartres. Les Lyonnais protestent.

Finale du Challenge Place

Les Roannais viendront demain à Lyon, jouer sur la Pelouse du Parc, le match final des Equipes troisièmes.

COURSES A PIED

CHALLENGE AMPÈRE

Le Comité de l'Union Sportive du Lycée Ampère nous prie d'informer les sociétés invitées à prendre part au *Challenge Ampère* et au *Challenge des Elèves*, que pour des raisons de force majeure il est obligé de donner le 16 mai la réunion fixée d'abord au 19.

La clôture des engagements aura toujours lieu le 9 mai au soir.

Football-Club Régates Lyonnaises. — Dimanche, sur le terrain du tir aux pigeons, deuxième réunion de courses à pied. Nombreux coureurs, épreuves fort intéressantes et vivement disputées. Résultats :

60 mètres. — 1. Edel, 2. Fontanilles, 3. V. Gillon (7"). — Lancement du disque. — 1. Vuillemer (25 m.); 2. Edel. — 300 mètres. — 1. Edel, 2. Vuillemer, 3. Varvier (41" 3/5). — 500 mètres juniors. — 1. V. Gillon, 2. Benoist, 3. Crozet (1' 23"). — Saut en longueur. — 1. Edel (5 m. 15); 2. J. Vuillemer (4 m. 95). — 1000 mètres. — 4. V. J. Fontanilles, 2. Colliex, 3. Etienne. — Saut en hauteur. — 1. Edel (1 m. 53), Grataloup (1 m. 50).

Demain, à 9 heures 1/2, troisième réunion de printemps, avec le programme suivant :

100 mètres handicap, lancement du poids, 90 mètres juniors, 110 mètres haies, saut en longueur, 1200 mètres plat, 400 mètres plat. La commission ayant reçu de très nombreux engagements, cette réunion aura certainement le plus grand succès.

Engagements à faire (clôture). — Lundi, 20 avril, à 9 h. du soir (café Grüber). — Réunion du 12 mai. — *Prix de Lyon*. — 100 m. handicap, 3 prix, lancement du disque, 110 mètres haies. — *Prix de la Digue*. — 1500 m. handicap, 3 prix, saut à la perche, 300 mètres handicap, 800 mètres juniors.

Racing-Club de Lyon. — Bonne réunion dimanche au R. C. L. sur son terrain de la route d'Heyrieu. De nombreux coureurs ont disputé les épreuves portées au programme dont voici les résultats :

60 mètres handicap. — 1^{re} série : 1^{er}, Pellardy (3); 2^e, Bériziat (6); 3^e, Roth (4). — 2^e série : 1^{er}, Mantrand (3); 2^e, Drevet (2); Duclotier (4 m.). — 3^e série : 1^{er}, Barbie (1 m.); 2^e, Deck, (3); 3^e, Berthel (scr.). — 4^e série : 1^{er}, Tharin (5); 2^e, Beaujard (5); 3^e, Roussel (4). *Finale* : 1^{er}, Pellardy; 2^e, Mantrand; 3^e, Barbie. Gagné d'une poitrine.

Saut en hauteur hand. — Mantrand, 1m65 (0.30); Guichard, 1m55 (0.30); Roth, 1m55 (0.15); Deck, 1m50 (0.25); Berthel, 1m45 (0.10).

300 mètres hand. — 1^{er}, Drevet (10); 2^e, Deck (20); 3^e, Mantrand (20); 4^e, Stugocki (5). Gagné d'une poitrine, même distance du 2^e au 3^e.

Lancement du poids hand. — G. Stugocki, 8m55 (1.30); Guichard, 8m25 (2); Pellardy, 8m20 (2); Mantrand, 8m10 (1 m.).

Saut de la perche scr. — 1^{er}, G. Stugocki; 2^e, Bourgey.

1 000 mètres hand. — 1^{er}, Bleicher (80m); 2^e, Mage (scr.); 3^e, Roy (scr.); 4^e, Stugocki (40); 5^e, Tharin (40). Gagné de 10 mètres, malgré un bon retour de Mage qui, à 500 mètres, rejoint les limitiers. Le 3^e à 20 mètres du 2^e.

Demain à 2 heures 1/2, 3^e réunion d'entraînement Plus de soixante coureurs sont engagés.

Dimanche 12 mai à 2 heures 1/2 réunion d'entraînement qui servira de classement pour les coureurs devant prendre part aux challenges Ampère et des Elèves. Les courses seront scratchs et se disputeront sur 100m, 110m haies, 400m, 1500m, saut en hauteur, lancement du poids et lutte à la corde. Tous les coureurs sont spécialement convoqués.

BOURG. — Avant-Garde Lycée Lalande. — Voici les résultats de la réunion de l'A. G. L. L., dimanche 28 avril.

100 m. plat. — 1^{re} série : 1. Babey, 2. Morel. — 2^e série : 1. Berthel, 2. Jacquinod. — 3^e série : Renversade et Mellet, dead head, 3. Clerc. — *Finale* : 1. Babey, 2. Berthel, 3. Renversade, 4. Mellet.

400 m. plat. — 1. Mellet, 2. Babey à une poitrine, 3. Berthel, tombé.

1500 m. plat. — 1. Renversade, 2. Babey, 3. Berthel, 4. Mellet, T. 5' 10". Course bien menée, les concurrents arrivent presque ensemble.

Lancement du poids. — Morel, 9 m. 05, Moutte, 8 m. 55, Berthel, 8 m. 45, Blanchard et Mellet, 8 m. 40.

Saut en hauteur. — Moutte et Morel, 1 m. 45; Berthel, 1 m. 40, Mellet, 1 m. 35.

Saut à la perche. — Moutte, 2 m. 50, Morel et Berthel, 2 m. 40, Mellet, 2 m. 30.

L'A. G. L. L. s'entraîne sérieusement cette année, et pourra arriver à de très bons résultats; elle a, pour cela, tous les éléments nécessaires. Si elle peut prendre part au *Challenge Ampère*, elle espère s'y classer honorablement. LABOUCHE.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — La deuxième réunion de la saison, donnée au Parc de Dijon par le R.C.B., a eu lieu dimanche dans la matinée. Courses très disputées et particulièrement le 300 m. Résultats :

100 m. hand. — 1^{re} série : 1^{er} Dardenne (3); 2^e Doyen à 2 m.; 3^e Boulon (9 m.). (11' 4/5); 2^e série : 1^{er} Sauvageot (4 m.); 2^e Mairat (2 m. 50); 3^e Bourreau (8) (11' 3/5). Gagné d'une poitrine. *Finale* : 1^{er} Dardenne (3); 2^e Mairat à 0 m. 50; 3^e Sauvageot; 4^e Doyen à 1 m. 50 (11' 3/5). Belle arrivée des 4 coureurs qui finissent très près.

300 m. hand. — 1^{er} Doyen (6); 2^e Sauvageot (18); 3^e Berthel (35) (39"). Gagné de 5 m., le 3^e à 2 m. Jolie course du scratch.

200 m. hand. — 1^{er} Boulon (150); 2^e Ravot (40) à 30 m.; 3^e Bourreau scratch à 2 m. 6 partants. Temps 3'45" 2/5.

Saut en longueur. — 1^{er} Mairat (4 m. 50); 2^e Mairat (4 m. 25); 3^e Dardenne (4 m. 05).

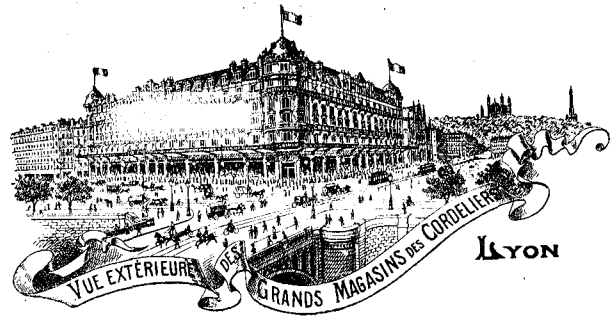
Lancement du poids. — 1^{er} Berthel (8 m. 50); 2^e Angel (8 m. 10); 3^e Sauvageot (7 m. 8); 4^e Mairat (7 m. 45).

Demain 5 mai, 4^e réunion de la saison. Les courses commenceront à 10 heures précises.

</

GRANDS MAGASINS DES CORDELIERS LYON

VOIR NOS
Étalages - Exposition
La plus belle Exposition
d'OMBRELLES du
Monde entier se trou-
vait, dimanche dernier,
aux Grands Magasins
des Cordeliers.



20,000 Ombrelles
A CHOISIR
dernière nouveauté
4.90
20,000 Ombrelles

ACTUELLEMENT
EXPOSITION des toutes dernières CRÉATIONS
de la Saison d'Été

LA VELOUTINE

Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert

SABRE & C^{IE}

LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON

LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande
par sa finesse à tous les gourmets.
C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

PHARMACIE DU SERPENT

32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAI — DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Le Grand Dabit est une Garantie de la Bonne Qualité

COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES

Breloques et Insignes Artistiques



Robert ENAULT

DIRECTEUR

78, rue Réaumur, PARIS

Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris
U. V. F.; U. S. F. S. A., de toutes Sociétés et Journaux de
Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE.

Voitures de Grande Remise

4, Place Grôlier, 4

Les Frères LUCAIN

Mail-Coach, Landaus, Victorias
et toutes Voitures
Chevaux et Voitures en location. Pension

VOITURES D'EXCURSION

SPÉCIALITÉ
DE
JEUX de JARDINS
ET SALONS

SILVENT

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53

LAWN-TENNIS, RAQUETTES ANGLAISES

QUINA CONSTANS
des Clercs de St-Viateur

à Oullins

Délicieux Apéritif, Excellent Tonique

BELLE JARDINIÈRE

SUCCURSALE DE LYON

GRANDE MISE EN VENTE DE
COSTUMES 1^{re} COMMUNION

Depuis 18 Francs

BRASSARDS, CHEMISÉS, CHAPEAUX, CHAUSSURES

62, Rue de la République, 62

VOITURETTES DE DION-BOUTON

AGENT RÉGIONAL:

A. BONNETON

Mécanicien

Agent Général des CYCLES CLEVER

Les seuls ayant deux années de garantie sur les roulements

Depuis 200 fr.

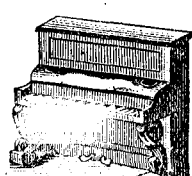
MAGASIN DE VENTE:

29, Cours Morand, LYON

GARAGE:

107, rue Duguesclin, LYON

Téléphone: 7-21



CH. MORETTON & C^{ie}

LYON - 9, place des Jacobins, 9 - LYON

PIANOS et ORGUES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS
Vente au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit

PIANOS et ORGUES

VENTE ET LOCATION

LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE
Harpes d'études à la disposition de tous les Elèves
ENVOI FRANCO, NOTICE ILLUSTRÉE

VENTE ET LOCATION

DIX Étalons HARAS DE FEURS Fondé en 1850

48 Prix dans les Concours ou Expositions Internationales, 1^{er} et 3^e Prix
des Étalons dent-sang français, à l'Expos. Univ. Paris 1900
Maison de Santé Vétérinaire de 80 hect., pour pension, convalescence,
et traitement

Pour tous renseignements, s'adresser:

M. ORY, Médecin-Vétérinaire, à Feurs

Propriétaire des deux Établissements



Prix de la boîte: 2 francs
Dépôt Général:
J.-G. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)
L'onguent de HÉVID est le meilleur
préservatif des maladies du pied des espèces
chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le
tubé corré, le nourrit et remet en bon état, en
quelques semaines, le sabot le plus sec et le
plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires,
Pharmaciens, Selliers & Maréchaux fer-

CANDY, M^{re} DENTISTE Ancienement

est transféré rue de la République, 75, au premier.

Pose de dents et sans extraction de racines.

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS

Ascenseur LYON Téléphone 4-75

A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes

Maison très Recommandée aux Sportemen, aux Propriétaires,
Gentlemen-Riders, Eleveurs, etc.

Salles de Bains et de Douches - Éclairage électrique
et Chauffage à vapeur

THIÉRY AINÉ & SIGRAND

Costume complet pour Cyclistes, depuis 14 fr.

Ecole de Dressage du Bourbonnais

A CHAMPEU, près MOULINS-SUR-ALLIER

(ROUTE DE PARIS)

COMTE DE CLERVAL, DIRECTEUR

Entraînement, Pension, Dressage, Présen-
tation à tous les concours de la région. —
Leçons de guides et d'équitation, accompagnements.
— VENTE de chevaux de luxe, de ser-
vice, de chasse, d'armes, de pur sang et demi-
sang. — Location de chevaux de selle. Dis-
cussion spéciale des chevaux à l'obstacle.

Préparation pour les épreuves des con-
cours hippiques. — 80 Boxes, grand confort.
table. Soins minutieux. Infirmerie séparée, ins-
tallation pour traitements vétérinaires et opé-
rations. — Un écuyer, ancien sous-maître de
manège à l'Ecole de Saumur et à l'Ecole de
Guerre, est attaché à l'Etablissement.

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE

Polices remboursables à 100 ou à 500 francs
dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au
choix du souscripteur.

SIX Répartitions ou Tirages par an

15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai
15 Juillet, 15 Septembre
15 Novembre

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE
SIÈGE SOCIAL: Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

Versements
à partir de 1 fr. par mois
suivant tarif
Le Sociétaire participe aux répartitions des
son inscription et jusqu'à parfait remboursement
du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La
Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un,
en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.

ENVOI FRANCO, SUR DEMANDE, DES TARIFS ET PROSPECTUS

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser:

au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départements

ANNONCE DE FORTUNE

Invitation à la participation aux

CHANCES DE GAINS

aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de

Hambourg dans lesquels

11 Millions 202,000 Marcs

seront sûrement tirés

Dans ces tirages avantageux, contenant selon le prospectus

seulement 118,000 billets, les lots suivants, doivent

être forcément gagnés en 7 tirages dans l'espace de

quelques mois, savoir:

Le lot principal est éventuellement 500.000 marcs.

1^{er} 300,000 marcs 16 lots à 10,000 marcs

2^e 200,000 marcs 56 lots à 5,000 marcs

3^e 100,000 marcs 152 lots à 3,000 marcs

4^e 75,000 marcs 156 lots à 2,000 marcs

5^e 50,000 marcs 4 lots à 1,500 marcs

6^e 30,000 marcs 612 lots à 1,000 marcs

7^e 20,000 marcs 1030 lots à 300 marcs

8^e 15,000 marcs 20 lots à 250 marcs

9^e 10,000 marcs 77 lots à 200 marcs

10^e 5,000 marcs 36053 lots à 169 marcs

11^e 3,000 marcs 9989 lots à 150, 148, 145, 100 marcs

12^e 2,000 marcs 10882 lots à 78, 45, 21 m.

En somme 50.010 lots parmi 118.000 billets, de sorte que

la moitié des billets émis doit sûrement gagner.

Le lot principal du 1^{er} tirage est de Mk. 500.000; celui

du 2^e tirage Mk. 55.000; 3^e Mk. 60.000; 4^e Mk. 65.000;

5^e 70.000; 6^e Mk. 75.000; celui du 7^e Mk. 200.000 et

avec la prime de Mk. 300.000 éventuellement Mk. 500.000.

L'émission des billets se fait en billets entiers, demis et

quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de

billets ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'au

quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

J'expédie les billets, donnant droit au premier tirage,

officiellement fixé au 12 décembre, au prix net de:

Francs 7.50 le billet entier.

— 3.75 le demi-billet.

— 1.90 le quart de billet.

La mise des tirages suivants et la distribution des lots

sont les divers tirages sont indiqués dans le prospectus

officiel, qui sera gratuitement expédié à chaque partici-

nant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque

participante reçoit de moi immédiatement après le tirage,

la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par

mon chèque et promptement, aux intéressés et sous la

discretion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat-poste ou

contre remboursement. Frais de remboursement: 50 cent.

A cause de l'époque rapprochée du tirage, on est prié

d'adresser les ordres immédiatement, cependant jusqu'au

25 MAI en toute confiance à

Samuel HECKSCHER Senr.

Banquier à HAMBOURG (Ville libre)

Voulez-vous être bien Habillés et à bon Marché ?

ALLEZ AU

TAILLEUR PAUVRE

66, Cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois, LYON

Vous y trouverez un choix incomparable de DRAPERIES NOUVEAUTÉ et de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

LE TAILLEUR PAUVRE N'A DE SUCCURSALE NULLE PART, ET NE VEND QUE DES VÊTEMENTS FABRIQUÉS DANS SES ATeliers

Les Magasins sont ouverts les Dimanches et Fêtes après-midi, jusqu'à cinq heures.